



ROUGE & BLANC

Du cœur pour les victimes

Cœur Rouge et Blanc, association de sociétaires de Cholet Basket, et le Crédit mutuel ont donné 1 500 € à France Victimes 49, qui soutient les victimes d'infractions pénales.

C'est un saut d'un peu moins de deux kilomètres. Mais de la salle de La Meilleraie au palais de justice de Cholet, il y a plus d'un monde d'écart. Il n'empêche, ce mardi*, Cœur Rouge et Blanc a fait le lien. Cette association de supporters et sociétaires de Cholet Basket et le Crédit mutuel de Cholet ont remis un chèque de 1 500 € à France Victimes 49, qui vient en aide – sur le plan juridique et psychologique – aux victimes d'infractions pénales (vol, cambriolage, violences... 4 600 victimes accueillies en 2020)*.

De quoi financer une troisième permanence

Lancée en 2018, Cœur et Blanc n'en est pas à son premier coup de main. En décembre 2019, elle avait notamment fait se rencontrer, à l'hôpital, des joueurs de CB et des patients du service de rééducation et de réadaptation fonctionnelle. Avant de réaliser une collecte de dons pour produire des équipements de protection pour le personnel hospitalier, pendant le premier confinement. Ou d'offrir des masques aux aidants de malades du cancer, en mai 2020.

Cette fois non plus, l'asso n'a pas hésité au moment de choisir à qui attribuer 1 000 €, issus de la vente de jus de pommes, pressés à La Bruffière, en Vendée. « Ça s'est fait naturellement, raconte son président, Benjamin Delalande. C'est une association qui a un spectre d'action assez large, pour tous types de victimes. L'idée, c'est de mettre en avant les valeurs du sport, en dehors du champ sportif. » Du côté du Crédit mutuel, et de son directeur à Cholet, Yannick



Cholet, jardin du Mail, mardi 1^{er} juin. Entouré par Alain Graves et Yannick Vitré, directeur et responsable du Crédit mutuel de Cholet, Benjamin Delalande (Cœur Rouge et Blanc) a remis le chèque à Claire Pogu, directrice de France Victimes 49.

PHOTO : CO - ALEXANDRE BLAISE

Vitré, on l'assure : « Il y avait une évidence à soutenir cette cause (les 500 € restants, N.D.L.R.). La solidarité, ça raisonne chez nous. » Claire Pogu, présidente de France Victimes 49, y voit un lien supplémentaire : « Nous travaillons beaucoup avec les mineurs. Depuis cette année, nous accompagnons les dirigeants de clubs qui veulent mieux appréhender le sujet des victimes d'abus dans le sport. » À quoi va servir cet argent ? À quoi sert-il, plutôt. France Victimes 49 a

pu ouvrir, en mai, une troisième permanence à Cholet. À celles, hebdomadaires, du mardi (matin et après-midi, au tribunal de proximité), est venue s'ajouter une permanence mensuelle. Elle aura lieu le troisième jeudi du mois, de 13 h 30 à 18 h, à l'espace associatif rue Saint-Bonaventure, en face du lycée Sainte-Marie. Une ouverture bien utile, selon Claire Pogu, qui a constaté que « beaucoup de Choletais dans le besoin venaient vers Angers ». C'est notam-

ment le cas des victimes de violences familiales (+25 % dans le département pendant le premier confinement), dont les mineurs. Pour eux, orientés vers France Victimes par la police, la gendarmerie, les hôpitaux ou les voisins, Claire Pogu veut offrir « un accompagnement sur mesure ».

Alexandre BLAISE

*Une remise symbolique du chèque a eu lieu à la mi-temps du match CB-Le Mans, le 17 mai dernier.

Le Courrier de l'Ouest – Mercredi 2 juin 2021



PLAYSIR AGAIN !
LE PLAISIR DE SE RETROUVER



#CBFAMILY

Un chèque de 1 500 € pour France Victimes 49



| PHOTO : DR

Claire Pogu avait le sourire, hier matin, à Cholet. La directrice départementale de l'association France victimes 49 a reçu un chèque de 1 500 €. Un don provenant d'une banque locale et de l'association de supporters de Cholet Basket Cœur rouge et blanc, présidée par Benjamin Delalande : « **Nous avons vendu mille litres de jus de pommes, et nous reversons les 1 000 € des bénéfices de la vente.** »

Les 500 € restant proviennent de la banque. « **Nous avons choisi cette**

association car son champ d'action est très large et touche toutes les victimes de violences. Par exemple, pendant la crise du Covid-19, les violences intrafamiliales ont augmenté de 25 % dans le département. »

France Victimes 49 propose des permanences à Cholet : le mardi toute la journée au tribunal, et le jeudi matin, rue Saint-Bonaventure.

Renseignements au 02 41 20 51 26 ou www.france-victimes49.fr

Ouest France – Mercredi 2 juin 2021